



# Congolese Environmental Observatory (CEO)

Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE)

Projet d'engagement avec les communautés impactées par les activités extractives des entreprises minières dans le Haut-Katanga : cas de Ruashi Mining et Chemaf »



Rapport des activités du second semestre (du 30 mai 2018 au 30 Sept 2019)

Avec l'appui financier de « The Carter Center (TCC) »

THE  
CARTER CENTER



Février 2020

OCE

i

Projet d'engagement avec les communautés impactées par les activités extractives des entreprises minières dans le Haut-Katanga : cas de Ruashi Mining et Chemaf »

Rapport des activités du second semestre (du mois de juin 2018 au mois de septembre 2019)

Février 2020



7 Av. des Calcaires, C.  
Kampemba, Lubumbashi  
RD Congo  
Tél : +243 900019805  
[www.ceo-asbl.com](http://www.ceo-asbl.com)

---

## Remerciements

A l'issus de ce dernier rapport, qu'il soit permis à l'Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE), de remercier le Centre Carter pour lui avoir confié cette lourde responsabilité de jouer le rôle d'organisation d'encrage du projet « Engagement avec les communautés impactées par les entreprises Chemaf et Ruashi Mining ». Celui-ci nous a permis d'exprimer nos potentiels et de démontrer les implications des entreprises minières dans la qualité de vie des communautés locales.

Nos remerciements s'adressent aussi aux entreprises minières Ruashi Mining et Chemaf pour leur franche collaboration et leur disponibilité dans la réalisation de cette première partie du projet.

Nous remercions aussi les autorités communales de Kampemba et Ruashi, qui en dépit de leurs multiples tâches, ont bien accueilli ce projet.

Nous remercions tous les experts engagés au cours de ce projet pour leur dévouement et leur efficacité qui ont conduit au bon déroulement de cette première phase du projet. L'équipe d'experts est constituée de : Jeff MBIYA (Coordonnateur), Martin Mpinda Tushiminine (Vice-coordonnateur), Mireille Mbuyi Keleku, Emile Longa Wembelo et Jean-Claude Amisi Shabani.

Enfin, nous remercions tous les membres de l'OCE impliqués dans ce projet. Nous citons particulièrement Trésor Muganguzi Ntale et Keith Numbu Kit en leurs qualités de secrétaire et de trésorier. Enfin, il est indispensable de transmettre nos sincères remerciements au président et vice-président du conseil d'administration de l'OCE, Willy Guillaume et John Malumempe, respectivement, pour avoir autorisé ce partenariat avec TCC dans le cadre de ce projet.

# Table des matières

Remerciements .....	i
Table des matières.....	ii
Sigles .....	iii
0. Introduction Générale .....	4
I. Rappel sur le projet mis en œuvre .....	6
1.1. Titre du projet.....	6
1.2. Objectif global.....	6
1.3. Objectifs spécifiques du projet.....	6
1.4. Résultats attendus .....	6
1.5. Cibles du Projet.....	7
II. Activités réalisées en fonction des résultats.....	8
II.1. Bref rappel des activités réalisées lors de la phase 1.....	8
II.2. Activités réalisées en fonction des résultats pendant la phase 2.....	9
II.2.1. : Elaboration et validation des modules de formation .....	9
II.2.2. Formation des communautés impactées de Ruashi et Kabetcha .....	10
II.2.3. Implémentation des cadres de dialogue .....	10
II.3. Activités non réalisées en fonction des résultats pendant la phase 2.....	12
III. Forces, défis et succès liés à la mise en œuvre du programme .....	12
IV. Recommandations.....	15
V. Conclusion .....	16

## Sigles

ACIDH	:	Action Contre l'Impunité pour les Droits Humains
ASADHO	:	Association Africaine de Défense de Droit de l'Homme
Chemaf	:	Chemical of Africa
CMC	:	Cobalt Metal Company
Gécamines	:	Générale des carrières et des mines
HRIA	:	Human Rights Impact Assessment
OCE	:	Observatoire Congolais de l'Environnement
ONGDS	:	Organisation Non Gouvernemental pour le Développement
POM	:	Plateforme des Organisations de la société civile qui travaille dans le secteur Minier
RDC	:	République Démocratique du Congo
SNCC	:	Société National de Chemin de fer du Congo
TCC	:	The Carter Center
TDR	:	Termes De Référence

## 0. Introduction Générale

L'exploitation minière en RD. Congo engendre plusieurs problématiques liées à la question de l'utilisation et de l'exploitation de l'eau, des terres arables, de la destruction de la savane, des forêts et des zones humides qui constituent des réservoirs de la biodiversité. La question de la gestion des déchets, des pollutions, des changements climatiques, de justice sociale, des maladies au sein des populations, et d'autres troubles de santé grave au corps humain, et le non-respect des droits humains, etc. touchant souvent de manière disproportionnée les femmes et les enfants demeurent des maux qui rongent notre société à l'issue de ses activités extractives. Néanmoins, au-delà de ces problèmes sur l'environnement, l'extraction minière renforce la paupérisation des populations environnantes. Par conséquent, ces investissements miniers, multiplient des impacts négatifs sur la qualité des vies des communautés impactées et constitue un frein pour leur développement.

Pour ce faire, en octobre 2012, le rapport d'étude d'impacts sur les droits humains (HRIA) a été publié par le Centre Carter. L'objectif de cette étude était d'évaluer les impacts des activités de deux entreprises minières (Chemaf et Ruashi Mining) autour de la ville de Lubumbashi dans la province du Haut-Katanga sur le cadre de vie des communautés locales.

La recherche s'est déroulée sur une période de quinze mois (d'Août 2010 à Novembre 2011) et a porté sur les communautés environnant les sites d'exploitation de ces deux entreprises. Ce rapport a soulevé des nombreux problèmes auxquels font face lesdites communautés. Il s'agit notamment de la pollution de l'environnement, de la spoliation des champs et de la délocalisation sans indemnité juste et équitable, de la confrontation permanente entre communautés et entreprises, etc. Cette situation a contraint les communautés locales à vivre à couteau tiré avec les entreprises qui opèrent dans leur environnement.

Par ailleurs, plusieurs tentatives de règlement des conflits à travers des manifestations, destructions des biens, affrontements entre la population et les entreprises d'une part, voir des policiers, les actions de dénonciations par écrit au travers les ONGDS (cas d'ACIDH, Afriwatch, ASADHO, POM, ...), ont eu lieu, mais avec des effets positifs minimes.

Eu égard à ce qui précède, dans le souci de trouver des solutions efficaces et durables pour le bien des communautés locales et des entreprises, le Centre Carter a initié un nouveau projet dénommé « Engagement des Communautés locales impactées par les entreprises Chemaf et Ruashi Mining ».

L'Observatoire Congolais de l'environnement, en sigle OCE a été choisi comme organisation d'encrage pour la mise en œuvre de ce projet. Une équipe de cinq experts a été sélectionnée par l'OCE et le Centre Carter dans le souci d'atteindre rapidement et de manière efficace les objectifs du projet tout en maîtrisant les thématiques sur les domaines des entreprises extractives et de gestion des communautés impactées.

Le projet « Engagement avec les communautés locales impactées par les activités extractives Chemaf et Ruashi Mining » a été conçu pour une durée d'une année et deux mois (quatorze mois, soit de Décembre 2017 au mois février 2019). Eu égard aux besoins d'appropriation effective du projet par les parties prenantes, la nécessité de prolonger le projet jusqu'au mois de septembre 2020 s'était fait sentir, d'où les mois supplémentaires de plus pour la mise en œuvre de certains objectifs.

Dans le but de mener à bon port les objectifs du projet, l'OCE avait organisé cinq (5) cadres des dialogues dont deux avec les communautés de Ruashi avec Ruashi Mining et trois (3) avec les communautés de Kabetsha avec Chemaf SA.

Ce rapport se focalise sur les activités prévues au second semestre du projet, soit du mois de **juin 2018 au mois de septembre 2019**.

# I. Rappel sur le projet mis en œuvre

## 1.1. Titre du projet

Le projet qui fait l'objet de ce rapport est intitulé : « Engagement avec les communautés impactées par les activités extractives des entreprises minières dans le Haut-Katanga : cas de Ruashi Mining et Chemaf ».

## 1.2. Objectif global

L'objectif général de ce projet est de contribuer à une politique et/ou pratique substantielle en RD Congo qui démontre des progrès en matière de transparence, de responsabilité ou des droits humains dans la zone du projet.

## 1.3. Objectifs spécifiques du projet

D'une manière spécifique, le projet s'est fixé comme objectifs :

1. D'identifier, décrire et cartographier les communautés locales impactées par les deux entreprises (Chemaf et Ruashi Mining) ;
2. De prendre contact avec les acteurs clés choisis : responsables des entreprises extractives et leaders des communautés locales impactées ;
3. D'harmoniser les termes de références (TDR) avec les entreprises et les autres parties prenantes (les représentants des communautés et des services étatiques au niveau local) ;
4. De concevoir des modules et outils de formation des communautés et des entreprises ;
5. De former les parties prenantes sur les techniques de défense de leurs droits ;
6. De créer un cadre de dialogue permanent et efficace entre les entreprises, le gouvernement ainsi que les communautés locales.

## 1.4. Résultats attendus

1. Résultat 1 :
  - a) Les projets d'investissement sont décrits ;

- b) Les doléances des communautés identifiées et objectifs déterminés avec les communautés ;
  - c) Les acteurs des services étatiques et des compagnies sont identifiés et les premiers contacts sont réalisés ;
2. **Résultat 2** : Les Communautés sont formées sur les techniques de défense de leurs droits
  3. **Résultat 3** : Le Cadre de dialogue est implémenté

## 1.5. Cibles du Projet

Le présent projet cible les parties suivantes :

1. Les communautés locales impactées par les entreprises Chemaf et Ruashi Mining ;
2. Les responsables des entreprises Chemaf et Ruashi Mining ;
3. Les responsables de la commune de Kampemba et ceux de la commune de la Ruashi.

## II. Activités réalisées en fonction des résultats

### II.1. Bref rappel des activités réalisées lors de la phase 1

**Tableau 1.** Tableau synthétique des activités réalisées fonction des résultats lors de la première phase du projet

Résultats	Activités	Date
<b>R 1 :</b> (i) Les projets d'investissement sont décrits ; (ii) Les doléances des communautés identifiées et objectifs déterminés avec les communautés ; (iii) Les acteurs des services étatiques et des compagnies sont identifiés et les premiers contacts sont réalisés	✓ Développement de la planification opérationnelle et établissement du plan de travail et du budget	Novembre 2017 à Mai 2018
	✓ Mise en œuvre des activités du premier semestre	19 mai 2018
	✓ Réunion pédagogique et signature des contrats individuels	25 mai 2018
	✓ Première rencontre avec les communautés impactées de Kabetsha	21 mai 2018
	✓ Deuxième rencontre avec les communautés impactées de Kabetsha	02 juin 2018
	✓ Première rencontre avec les communautés impactées de Ruashi	21 mai 2018
	✓ Deuxième rencontre avec les communautés impactées de Ruashi	02 juin 2018
	✓ Prise de contact avec le bourgmestre de la commune de Ruashi	11 juin 2018
	✓ Prise de contact avec le bourgmestre de la commune de Kampemba	13 juin 2018
	✓ Prise de contact avec l'entreprise Chemaf	06 juin 2018
✓ Prise de contact avec l'entreprise Ruashi Mining	07 juin 2018	

## II.2. Activités réalisées en fonction des résultats pendant la phase 2

**Tableau 2.** Tableau synthétique des activités réalisées fonction des résultats lors de la deuxième phase du projet

Résultats	Activités	Date
R 2 : Les Communautés sont formées sur les techniques de défense de leurs droits	✓ Elaboration et validation des modules de formation et fixation des dates de formation	Octobre 2018
	✓ Formation des communautés impactées de Ruashi	Du 19 au 20 novembre 2018
	✓ Formation des communautés impactées de Kabetcha	Du 26 au 27 novembre 2018
R 3 : Le Cadre de dialogue est implémenté	✓ Premier dialogue entre l'entreprise Ruashi Mining et les communautés impactées de la Ruashi	01 février 2019
	✓ Premier dialogue entre l'entreprise Chemaf Sarl, le Gouvernement local et les communautés impactées de Kabetcha et de Tshamilemba	05 avril 2019
	✓ Deuxième dialogue entre l'entreprise Ruashi Mining, le Gouvernement local et les communautés impactées	3 mai 2019
	✓ Deuxième dialogue entre l'entreprise Chemaf SA, le Gouvernement local et les communautés impactées	07 juin 2019
	✓ Troisième dialogue entre l'entreprise Chemaf SA, le Gouvernement local et les communautés impactées	27 septembre 2019

Il sied ici à noter que les détails sur les rapports des dialogues sont repris dans l'annexe 1 du présent rapport.

### II.2.1. : Elaboration et validation des modules de formation

Sur base des résultats de la formation sur l'andragogie animée par le staff TCC, les experts ont élaboré des modules de formation à partir des plaintes/problèmes soulevées par les communautés lors de la première phase. Après conception par les Experts, les modules de formation suivants ont été élaboré :

- ✓ Module N°1 : Gestion des issues environnementales d'une exploitation minière ;

- ✓ Module N°2 : Contribution des entreprises au développement communautaire (RSE et innovation du code minier) ;
- ✓ Module N°3 : La réinstallation et la restauration des moyens de subsistances).

## **II.2.2. Formation des communautés impactées de Ruashi et Kabetcha**

Etant donné que les problèmes des communautés ont été les mêmes ; les ateliers de formation ont porté sur les mêmes thèmes pour les deux communautés avec quelques nuances/spécificités de chaque communauté.

Les deux ateliers de formation ont été respectivement organisés durant une période de deux jours (du 19 au 20 novembre 2019) pour la communauté de Ruashi (impactée par Ruashi Mining) et deux jours (du 26 au 27 novembre 2018) pour la communauté de Kabetcha. Ces ateliers étaient tenus dans la salle du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), sise sur l'avenue Sabunda dans la commune de la Ruashi ; référence, bureau communal Ruashi, dans la ville de Lubumbashi (province du Haut-Katanga) et dans la grande salle du bureau de la police dans l'enceinte de la commune de Kampemba pour les communautés de cette commune.

## **II.2.3. Implémentation des cadres de dialogue**

Au total, 5 cadres des dialogues ont été réalisés dont 2 dialogues dans la zone minière impactée par Ruashi Mining avec les communautés de Ruashi et 3 dialogues dans la zone minière affectée par Chemicals Of Africa avec les communautés de Kabetcha.

Pour ce qui concerne les approches méthodologiques appliquées, une série des formations avaient précédé sur la RSE et les issues environnementales. En sus quelques activités de sensibilisation des parties prenantes (il s'agit des rencontres préliminaires pour montrer le bien fondé des cadres des dialogues avec les différentes parties prenantes : les communautés, les autorités locales et les représentants des entreprises). La mise en place des cadres de dialogue, réunissant toutes les parties prenantes, où été traitées les questions qui impactent le cadre de vie des communautés locales. Les entreprises jadis fermées aux OSC, avaient accepté de participer au dialogue et ont pris l'engagement de respecter les droits des communautés locales impactées. Toutes les parties prenantes s'étaient appropriées du dialogue à travers leur participation active.

Le résultat ci-après résume les résultats des dialogues organisés :

a) Cadre de dialogue avec Ruashi Mining

Entités	Recommandations effectivement mises en œuvre	Recommandations en cours de mises en œuvre	Recommandations non mises en œuvre	Total
Communautés	0	2	1	3
Commune	1	3	1	5
Entreprise	1	6	5	12
Total	2	11	7	20

b) Cadre de dialogue avec Chemaf

Entités	Recommandations effectivement mises en œuvre	Recommandations en cours de mises en œuvre	Recommandations non mises en œuvre	Total
Communautés	0	1	1	2
Commune	0	2	1	3
Entreprise	2	4	5	11
Total	2	7	6	16

Les recommandations ont été responsabilisées à l'attention des acteurs ayant le devoir à accomplir (entreprises minières, autorités locales et communautés). Les résultats ci-après ont été obtenus :

- Les communautés qui ne partageaient pas la même vision ont été restructurées. Tous les leaders des communautés travaillent ensemble.

- Mise en œuvre effective des certaines recommandations par les parties prenantes, notamment la mise en place du Comité Local de Développement pour Ruashi, ouverture et communication aux entreprises des comptes bancaires des Communes pour le paiement de la redevance minière, versement de la quotité de 15% de la Redevance minière dans les comptes des Entités Territoriales Décentralisées, lancement du processus de signature du cahier des charges, actualisation du Plan de Développement Locale de Ruashi et élaboration du PDL de la Commune de Kampemba et publication de l'EIES de Ruashi Mining).

### II.3. Activités non réalisées en fonction des résultats pendant la phase 2

Il y a un cadre de dialogue sur trois prévu pour les parties prenantes de Ruashi qu'on n'a pas pu réaliser. Ceci s'explique par les activités supplémentaires de mise en place du CLD qui avait demandé beaucoup des rencontres et séances de formation et d'appui aux nouveaux membres du CLD.

En deuxième lieu, il y a le lancement du processus des négociations sur le cahier des charges, à la base de multiples rencontres indispensable entre les parties prenantes.

## III. Forces, défis et succès liés à la mise en œuvre du programme

- a) **Résultat 1** : i) Les projets d'investissement sont décrits ; ii) Les doléances des communautés identifiées et objectifs déterminés avec les communautés ; iii) Les acteurs des services étatiques et des compagnies sont identifiés et les premiers contacts sont réalisés

Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'une cartographie des toutes les parties prenantes</li> <li>✓ Les problèmes des communautés ont été identifiés avec succès par les experts</li> <li>✓ L'appropriation du projet par toutes les parties prenantes</li> <li>✓ La prise en compte du genre</li> </ul>
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La subjectivité et conflictualité dans la sélection des bénéficiaires de formations par les leaders communautaires</li> </ul>
Défis ou faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La coordination des actions et des approches des OSC autour des mêmes cibles et projets</li> <li>✓ La présence des nouveaux leaders dans la communauté en plein exécution du projet</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'exclusion des certaines communautés dans les actions précédentes</li> </ul>
Succès	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'inclusion des toutes les communautés impactées dans les activités du projet et de l'entreprise</li> <li>✓ La participation effective de toutes les parties prenantes</li> <li>✓ L'harmonisation des points de vue des leaders communautaires</li> <li>✓ L'ouverture des entreprises à la démarche du projet</li> </ul>
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les entreprises et les gouvernements s'ouvrent à l'approche de dialogues avec les communautés (les échanges)</li> <li>✓ Une bonne cartographie des acteurs (Motivation et intérêts)</li> <li>✓ La poursuite des intérêts individuels entre acteurs est inévitable</li> </ul>

**Résultat 2 :** Les Communautés sont formées sur les techniques de défense de leurs droits

Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'accompagnement permanent du partenaire technique dans la préparation des modules-</li> <li>✓ Les experts étaient à la hauteur et ont proposé des modules adaptés aux besoins des communautés</li> <li>✓ Les communautés ont déjà des prérequis qui leurs permettent de bien adopter les différentes orientations</li> <li>✓ Les communautés ont été renforcées en capacité sur différentes thématiques (RSE, Gestions des issues des issues environnementales et sur la réinstallation et restauration des moyens des subsistances)</li> </ul>
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le temps imparti pour les formations n'était pas suffisant pour aborder l'ensemble des modules prévus</li> </ul>
Défis ou faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La langue de transmission était moins maîtrisée par certains participants</li> </ul>
Succès	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'appropriation des matières apprises par les communautés</li> <li>✓ Réduction des plaintes au sein des communautés</li> <li>✓ La communauté avait besoin d'être renforcé en capacité</li> <li>✓ La formation a permis à la communauté d'être renforcé en capacité sur la manière d'identification des cas de violation des droits humains, le cas de pollution et de défense de leurs droits et saisir les opportunités</li> <li>✓ L'appropriation du cadre légal caractérisé par la révision des codes et règlement miniers</li> </ul>
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour la réussite d'une bonne formation des communautés il faut une formation des formateurs au préalable</li> <li>✓ L'identification des besoins doit précéder le développement des outils de formation</li> <li>✓ L'équipe des formateurs des communautés doivent avoir des prérequis nécessaires</li> </ul>

### Résultat 3 : Le Cadre de dialogue est implémenté

Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mise en place des cadres de dialogue, réunissant toutes les parties prenantes, où sont traitées les questions qui impactent le cadre de vie des communautés locales</li> <li>✓ Les entreprises jadis fermées aux OSC, ont accepté de participer au dialogue et ont pris l'engagement de respecter les droits des communautés locales impactées.</li> <li>✓ Toutes les parties prenantes se sont appropriées du dialogue.</li> <li>✓ La participation active de toutes les parties prenantes</li> <li>✓ Les parties prenantes étaient représentatives</li> <li>✓ Les recommandations ont été responsabilisées à l'attention des acteurs ayant le devoir à accomplir</li> <li>✓ L'inclusivité des OSCs au niveau local</li> <li>✓ Les communautés qui ne partageaient pas la même vision ont été restructurées. Tous les leaders des communautés travaillent ensemble</li> <li>✓ Mise en œuvre des certaines recommandations par les parties prenantes (Mise en place du CLD, ouverture d'un compte bancaire de la Commune, virement de la Redevance dans le compte des ETDs, lancement du processus de signature du cahier des charges, actualisation du PDL de Ruashi et élaboration du PDL de la Commune de Kampemba, publication de l'EIES)</li> </ul>
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La non mise en œuvre des certaines recommandations issues des Dialogues par les parties prenantes ;</li> <li>✓ Augmentation des effectifs des parties prenantes face à un Budget pas flexible ;</li> <li>✓ Certaines questions soulevées n'ont pas reçu des réponses immédiates par défaut de qualités de certains délégués des entreprises et des autorités locales ;</li> <li>✓ Recherche d'intérêts personnels par certains membres des communautés et représentants des entreprises</li> </ul>
Défis ou faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ L'insuffisance des mécanismes de suivi des recommandations des entre les différents dialogues ;</li> <li>✓ La mise en œuvre des recommandations est liée à la bonne fois des parties prenantes.</li> <li>✓ Multiplication des OSCs voulant s'approprier les résultats des dialogues ;</li> <li>✓ Diversité d'approches par les OSC</li> </ul>
Succès	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ OCE a été désigné par la Commune de Ruashi comme organisation spécialisée pour l'accompagnement de son CLD</li> <li>✓ OCE et les experts accompagnent la mise en place du CLD (installation, ROI et Plan de travail, etc.) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les experts ont formé les membres du CLD sur le cahier de charges et le fonctionnement du CLD ;</li> <li>✓ Le cadre de dialogue a permis à l'autorité locale, les entreprises et les communautés de se mettre ensemble pour discuter des problèmes d'impacts des projets miniers aux communautés.</li> <li>✓ Mise en œuvre de certaines recommandations issues des cadres de dialogues</li> </ul>
Leçons apprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les communautés, victimes des activités minières, veulent que les entreprises réparent les préjudices subis ;</li> <li>✓ La mise en œuvre d'un cadre de dialogue exige les études préalables qui permettent l'identification des acteurs clés influent, moins influent et les différentes forces dans la zone du projet</li> </ul>

## IV. Recommandations

De ce qui précède, nous recommandons au Centre Carter de :

- ✓ Appuyer l'implémentation des cadres de dialogues multi acteurs à travers les Comités Locaux de Développement et renforcer leurs capacités (CDM, SOMIKA, MMG, KICO, etc.)
- ✓ Assurer la coordination des interventions des OSC intervenant dans une même zone minière
- ✓ Intensifier la formation des formateurs dans la Gouvernance des Industries Extractives
- ✓ Mettre à jour et harmoniser le guide de planification provinciale et locale avec la loi minière.
- ✓ Doter un budget à l'OCE afin de lui permettre de :
  - Sauvegarder les impacts du projet
  - Faire le suivi du cadre de dialogue pendant une période déterminée, à la fin de ce projet ;
  - Faire le suivi sur le processus de délocalisation de certaines communautés autour du projet Ruashi Mining et de Chemaf SA ;
  - Faire le suivi de la mise en œuvre du Cahier des charges par l'entreprise ;
  - Préparer les communautés sur la gestion de 0.3% ;

## V. Conclusion

L'ensemble des activités résumé ci-haut ont été réalisées dans le cadre du projet « Engagement avec les Communautés » durant les six derniers mois. L'objectif général de ce projet était de contribuer à une politique et/ou pratique substantielle en RD Congo qui démontre des progrès en matière de transparence, de responsabilité ou des droits humains dans la zone du projet. Les zones d'interventions étaient la commune de Ruashi pour l'entreprise Ruashi Mining et la commune de Kampemba pour l'entreprise Chemaf.

Les cibles dans ce projet étaient les parties prenantes : les communautés impactées de Luano 1 et 2, Kawama et Kalukuluku, pour Ruashi, et Kabetcha et Tshamilemba pour Kampemba. Les autorités communales de Ruashi et Kampemba ainsi que les représentants des services du sociale et de l'environnement de Ruashi Mining et de Chemaf.

En effet, il faut noter que l'objectif général de ce projet a été atteint ; OCE compte dupliquer cette expérience dans d'autres zones minières selon les ressources disponibles.



7 Av. des Calcaires, C. Kampemba,  
Lubumbashi, RD Congo  
Tél : +243 978 209 494  
[www.ceo-asbl.com](http://www.ceo-asbl.com)